

# La Vendée séduit et attire

Par Paul Evon

maire honoraire  
de Chambretaud,  
en Vendée.

Correspondant  
cantonal Racines  
sur le santon de  
Mortagne-sur-Sèvre.



L'évolution démographique de la Vendée est en constante progression. Si ce constat est encourageant, il ne sera valorisé que si des dispositions innovantes accompagnent ce surcroît de population, qu'il faudra maîtriser harmonieusement.

**607 430 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2010**, soit une progression de 1,71 % en un an, ce qui en fait le troisième des départements français. Cette progression s'explique par une balance naturelle positive et un solde migratoire très favorable. Avec près de 3,5 millions d'habitants, les Pays de la Loire deviennent la cinquième région française.

En publiant ces chiffres, l'INSEE précise : *"La poussée démographique de la Vendée, observée depuis des années, n'est pas prête de s'arrêter et un accroissement majeur du nombre d'habitants de + 38 % est attendu sur les trente prochaines années. La Vendée pourrait ainsi compter 840 000 habitants en 2040."*

Forte d'activités économiques traditionnelles et innovantes diversifiées, fruit de la volonté de chefs d'entreprises qui ont su anticiper l'évolution des marchés, le département a bénéficié des initiatives du Conseil général : désenclavements routiers (A 83 et A 87), ferroviaires (électrification de lignes SNCF et arrivée du TGV) et numériques (haut, puis très haut débit). La création de nombreux Vendéopôles a séduit des entreprises extérieures et a permis l'extension des activités vendéennes sur des sites privilégiés, en complément des zones

d'activités de nos villes, les valorisant par des aménagements de qualité.

**La diversité des paysages vendéens avec la côte**, la plaine, le bocage et les marais, les nombreuses activités culturelles et historiques proposées (dont l'incomparable Puy du Fou) attirent de nombreux touristes sur les plages du littoral et sur tout le département avec un précieux maillage de sites à découvrir et apprécier.

Des événements sportifs internationaux copieusement médiatisés font connaître la Vendée dans le monde : Vendée-Globe tous les quatre ans, départ ou passage du Tour de France cycliste tous les six ans sont de précieux supports télévisuels.

**Les élus devront anticiper** pour maîtriser cette croissance afin de la rendre précieuse, alors qu'ils sont actuellement dans une inquiétante incertitude pour équilibrer leurs budgets, avec la suppression de la taxe professionnelle, compensée partiellement par une dotation d'État et la réforme des collectivités territoriales. L'endettement colossal de la France verra leurs dotations et subventions pratiquement figées, alors que les nouveaux besoins émergeront. Région, Département, Communautés et Communes, chacun dans ses compétences, auront à investir dans des lycées, collèges, écoles, restauration collective, garderies périscolaires, foyers de jeunes, salles culturelles et de loisirs, salles et terrains de sports, logements sociaux, lotissements, maisons d'accueil pour personnes âgées, alors qu'il leur faudra participer au financement de la dépendance en

complément des autres obligations sociales. Ces investissements généreront ensuite des coûts de fonctionnement. Ils seront devant en choix crucial : comment répartir judicieusement la part financière entre le bénéficiaire de ces investissements et le contribuable. Il ne leur restera qu'une possibilité : majorer les taux d'impôts locaux tout en restant raisonnables. Faisons confiance à nos élus pour gérer au mieux ces nouveaux problèmes de notre société !

**"La croissance démographique n'est pas une fin en soi"** précise le président Bruno Retailleau sur le site du Conseil général de la Vendée. *"C'est une situation qui nous crée un triple devoir : préserver les équilibres entre la ville et la campagne pour conserver le modèle vendéen, développer de façon homogène dans toute la Vendée les équipements et les infrastructures, assurer enfin la protection de notre cadre de vie pour éviter un urbanisme prédateur."*

La solidarité et le bénévolat de nos diverses associations seront à nouveau indispensables pour satisfaire ces nouveaux besoins. Elles sont déjà fortement et activement présentes en Vendée, et toutes les générations savent s'investir dans le besoin collectif du service bénévole.

Lors de sa participation en avril dernier aux "Assises des Seniors de Vendée" Christiane Collange déclarait. *"Nous vivons des bouleversements qui remettent en cause les vérités d'hier. L'entraide entre les générations est nécessaire."*

Œuvrons tous collectivement pour la réussite de ce nouveau défi vendéen !

Anticiper  
cet  
accroissement  
de population